

MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE

*Bulletin
municipal
Juillet
2017*



Le bonheur c'est bien dans notre nature.



SOMMAIRE

▶ Le mot du Maire	Page 3
▶ Principales décisions du conseil	Page 4
▶ Rappel citoyen	Page 5
▶ Quelques informations	Page 6
▶ Budget	Page 9
▶ La vie des associations	Page 11
▶ Les pages pratiques	Page 18
▶ Programme de la fête	Page 20

Mairie de Montaignac Saint Hippolyte :

(contact : V. FABRE LAJOINIE ou B. MAGNAN au 05.55.27.61.42)

Lundi	Fermé	13 h 45 à 17 h 15
Mardi	8 h 45 à 12 h 15	13 h 45 à 17 h 15
Mercredi	8 h 45 à 12 h 15	Fermé
Jeudi	8 h 45 à 12 h 15	13 h 45 à 17 h 15
Vendredi	8 h 45 à 12 h 15	13 h 45 à 17 h 15
Samedi	8 h 45 à 12 h 15	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Agence Postale : (contact : Bénédicte MAGNAN au 05.55.27.83.77)

Du mardi au vendredi : 9 h 15 à 12 h et le samedi : 9 h à 12 h

E-mail : mairie.montaignac@free.fr Site : www.montaignac-saint-hippolyte.fr

Ont participé à ce numéro :

Jean Claude BESSEAU, Virginie COUDERT,
Daniel VIGOUROUX, Viviane FABRE-LAJOINIE

IMPRESSION :

SAGEC Route de Sarran
19300 EGLETONS

Tirage : 300 exemplaires

Cet exemplaire a été
imprimé sur du papier
recyclé.





Juillet 2017

Le mot du maire



Les vacances sont à nouveau là avec leur cortège d'agréments.

Les grosses chaleurs prévues cette année sont derrière nous, mais d'autres peuvent suivre.

* Un point sur la sécheresse :

M. le Préfet appelle à la vigilance et malgré le dernier épisode pluvieux, il est demandé à chacun d'optimiser sa consommation d'eau et d'éviter tout gaspillage qui pourrait être préjudiciable pour tous.

Le bon sens serait-il de retour ?

Pour ma part, je tiens à remercier toutes ces personnes qui ont su garder l'esprit citoyen, qui tondent devant leur porte, qui respectent les consignes de tri, les heures de sortie des poubelles et des sacs jaunes, qui ne laissent pas leur container traîner dans la rue toute la semaine, qui nous renseignent sur les anomalies de service et/ou les besoins et qui respectent les équipements collectifs mis à leur disposition.

Encore merci à tous ces habitants qui jouent ce rôle d'éveilleur d'intelligences citoyennes et bonnes vacances à toutes et à tous.

Daniel Vigouroux



Juillet 2017

Principales décisions du conseil

➔ Séance du 2 février 2017

- Approbation du tarif de vente d'une stèle au cimetière de Saint Hippolyte ;
- Autorisation du mandatement de l'investissement avant le vote des budgets 2017 ;
- Modification du règlement du lotissement du Bois de Mars ;
- Demande de subvention « écoles numériques » ;
- Demande de subvention DETR pour les travaux à l'école tranche 3 ;
- Participation financière des communes aux frais de scolarité des élèves scolarisés à l'école de la commune ;
- Demande de subvention Conseil départemental pour les travaux à l'école tranche 3.
- Demande de subventions pour la restauration des reliures de registres d'état civil et délibérations ;
- Accord pour la participation à l'achat de tests utilisés par le psychologue scolaire.

➔ Séance du 31 mars 2017

- Approbation du compte administratif de l'exercice 2016 : service assainissement ;
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice de l'exercice 2016 : service assainissement ;
- Approbation du budget de l'exercice 2017 : service assainissement ;
- Approbation du compte administratif de l'exercice 2016 : commune de Montaignac ;
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice de l'exercice 2016 de la commune ;
- Approbation du budget de l'exercice 2017 de la commune ;
- Vote des taux 2017 ;
- Approbation du compte administratif de l'exercice 2016 : lotissement du bois de Mars ;
- Approbation du budget de l'exercice 2017 du lotissement du bois de Mars ;
- Modification de commissions municipales.

➔ Séance du 17 mars 2017

- Modification des statuts de la Communauté de communes Ventadour-Egletons-Monédières ;
- Constitution d'un groupement de commandes pour le transport collectif ;
- Attribution de subventions aux associations ;
- Approbation des indemnités de fonctions du Maire et des adjoints ;
- Validation des décisions de l'entente intercommunale pour la gestion du centre de secours ;



Juillet 2017

➔ Séance du 21 avril 2017

- Modification des montants d'attribution de compensation ;
- Approbation du rapport sur le service public d'assainissement 2016 ;
- Demande de subvention au Conseil Départemental Assainissement eaux pluviales RD 10 ;
- Approbation de la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement eaux pluviales RD 10 ;
- Construction d'un plateau sportif : demande de subvention Etat ;
- Construction plateau sportif : demande de subvention conseil départemental ;
- Aménagement aux abords de l'ALSH : demande de subvention Conseil Départemental.

➔ Séance du 16 juin 2017

- Approbation d'une convention de prestations de services avec la communauté de communes pour l'intervention des agents municipaux dans les locaux de l'ALSH ;
- Approbation d'une convention d'utilisation du stade municipal avec la commune de Rosiers d'Egletons ;
- Avis sur le rapport du service public d'assainissement non collectif (SPANC) 2016;
- Avis sur le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2016.

Toutes les délibérations sont consultables en mairie.

Rappel citoyen

Le bruit— « extrait d'une chronique de Philippe MEYER »

Le bruit est l'un des fléaux dont nous nous plaignons le plus volontiers, parmi ceux qui gâchent notre vie de tous les jours. Il y a le bruit de la ville et celui des champs.

Il y a le gros bruit des aéroports et celui des engins de chantier. Il y a le vrombissement des autoroutes et des voies express, le tintamarre des camions, des voitures, de leurs avertisseurs sonores, sans compter les 2 roues à moteur qui pètent et qui éructent, ni, à la campagne, les tondeuses, tronçonneuses et autres instruments vendus pour les travaux de jardin, mais destinés en réalité à tirer les sourds de leur sieste.

Encore pourrait-on penser qu'il existe des campagnes reculées au fin fond desquelles l'homme peut espérer goûter aux délices réparateurs d'un monde sans bruit. Et bien non ! Ce n'est pas un sanglier ou un chevreuil qui vous tirera de vos rêveries de promeneur solitaire, mais un motard déboulant d'un sentier pierreux et chevauchant une pétaradante bécane.

Ou encore, alors que vous avez loué un gîte pour passer quelques jours au calme, d'entendre les aboiements incessants de plusieurs chiens abandonnés par leur maître parti travailler. Le locataire ne revient pas, c'est sûr !

Mais que penser des riverains sédentaires qui subissent à longueur d'année ce genre d'agression ? Surtout ne pas céder à ce qui pourrait devenir de dramatiques faits divers et brûler des cierges pour que cela cesse. Même si pour faire valoir ses droits, les procédures sont longues. Tout comme il est difficile de le faire comprendre à des gens dénués de bon sens qui ne respectent aucune réglementation.





Quelques informations

Pêche à l'étang de Gros à Saint Hippolyte :

La pêche à l'étang de Gros est ouverte depuis le 12 mars.

Vous trouverez les cartes de pêche en vente :

A l'épicerie « Le Panier Malin » et au restaurant « le Bleu des Iles ».

Cartes	Tarifs
La ½ journée Matin : du lever du jour à 13 H ou Après-midi : de 13 H au coucher du soleil	5 €
La journée	8 €
La semaine	30 €
L'année	70 €



Parmi les nombreuses prises de carnassiers, un joli sandre de 7,200 kg pour 72 cm

Cérémonie des vœux :

Dimanche 8 janvier, le conseil municipal a offert ses vœux à la population de Montaignac.

Au cours de cette cérémonie devenue traditionnelle, des médailles d'honneur communales ont été délivrées à

- Serge LANOT : médaille d'argent pour 20 années de service en tant qu'élus municipal
- Philippe MAGNE : médaille d'argent pour 20 années de service en tant qu'agent communal
- Viviane FABRE-LAJOINIE : médaille d'or pour 35 années de service en tant qu'agent communal.

Ecole :

La rentrée scolaire de septembre

Pour l'instant, 80 élèves sont inscrits pour la prochaine rentrée scolaire. Ce chiffre peut légèrement varier en fonction des mouvements de population. Nous ne pouvons que nous réjouir du dynamisme de notre école.

Avec l'ouverture de l'accueil de loisirs, le système de garderie sera légèrement modifié. Le matin, les enfants seront accueillis comme par le passé par le personnel communal à la garderie de l'école.

Le soir après la classe, les enfants seront pris en charge par le personnel intercommunal et ils seront accompagnés à l'Arc en Ciel où les parents pourront les venir les chercher jusqu'à 19 H 00.

La commune proposera toujours l'activité « accompagnement à la vie scolaire » qui se traduit par une aide aux devoirs. Celle-ci aura lieu dans les locaux de l'école de 16 H 30 à 17 H 30.



Juillet 2017

L'Arc-En-Ciel

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) a été inauguré le vendredi 23 juin en présence de :

M. le Président de la CAF, M. le Directeur de la CAF, les conseillers départementaux, le Président, les vices Présidents, les Maires de la communauté de communes, les élus de Montagnac, le personnel communal, les salariés de la petite enfance de la communauté de communes, les parents d'élèves et les élèves de Montagnac.

L'idée d'un tel établissement remonte à 2011.

Dans la politique de rénovation et de développement des ALSH, il est vite apparu que, pour assurer un maillage complet du territoire, une implantation s'imposait à Montagnac car elle permettait d'accueillir, outre les enfants de Montagnac, ceux de Champagnac, mais aussi une partie de ceux de Rosiers.

Pour réaliser le projet, la commune se devait, comme partout ailleurs, de fournir un local ou un terrain d'accès facile pas trop près de l'école (pour que les enfants n'aient pas l'impression de ne pas quitter le milieu scolaire), d'accès facile et si possible près d'un stade ou d'une salle communale.

C'est ainsi qu'après avoir étudié plusieurs solutions et après avis des financeurs, la commune a acquis en 2013 le bâtiment et le terrain de Jean-Claude TRIVIAUX pour un montant de 56 000 €.

Ce bien a été mis à la disposition de la communauté de communes par un bail emphytéotique d'une durée de 30 ans.

Début 2014 le cabinet d'architecture Marie PUYBOUFFAT a été retenu pour réaliser ce projet.

Après l'élaboration d'un avant-projet, la communauté de communes a recherché tous les moyens de financement possibles.

Pour une enveloppe budgétaire de 432 655 € TTC la répartition des subventions est la suivante :

L'Europe : 212 850 €

Le département : 68 975 €

La CAF : 56 030 €

La communauté de communes : 94 800 €

L'ALSH fonctionnera pendant les semaines d'été du 10 juillet au 4 août et la dernière semaine d'août ainsi qu'une semaine pendant les vacances de toussaint, Noël, février et Pâques. L'inscription obligatoire doit être effectuée à l'accueil de loisirs les lundis et vendredis de 16 H 30 à 18 H 30 (tel 05.44.40.17.62).

Il sera également ouvert tous les jours de classe, de la fin de la classe à 19 h 00 et les mercredis après-midi.

Cet établissement est un nouvel atout pour le développement et le rayonnement de la commune.





Juillet 2017

Journées de l'environnement

Dans le cadre de la semaine de développement durable, la commune a organisé plusieurs manifestations.

- **Vendredi 2 juin**, les enfants de l'école ont collecté l'après-midi des déchets sur les espaces publics. Ils ont ensuite été sensibilisés au tri.

- **Samedi 3 juin**, la visite, commentée par Philippe JANOUEIX technicien du syndicat des eaux, de la station de reminéralisation d'El Bos a fortement intéressé la dizaine de participants présents.

- **Dimanche 11 juin**, l'association des parents d'élèves de Montagnac Saint Hippolyte a collecté chez les habitants de la commune des ferrailles ou électroménagers usagés afin de les recycler.

9,84 Tonnes ont ainsi été récupérées au profit de l'association qui remercie l'entreprise CDR environnement (Bossoutrot à Bar) qui soutient chaque année cette opération.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La Communauté de Communes a lancé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. L'objectif de ce document est de fixer un cap commun pour les 10 prochaines années en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, tout en respectant l'identité de chaque commune.

Il conviendra de déterminer l'implantation future des équipements, des services, de l'habitat. Ce futur document d'urbanisme aura par ailleurs des incidences très concrètes sur de nombreux aspects du quotidien. Il constituera le socle réglementaire pour l'instruction des demandes d'autorisation de droit du sol pour toutes les communes de la Communauté de Communes.

Il est donc essentiel et nécessaire que l'ensemble des acteurs du territoire s'associent à son élaboration.

Dans ce cadre, des entretiens individuels avec les **exploitants agricoles** sur la commune sont prévus le **26 juillet de 9 H à 16 H, au Foyer Rural.**



Budget Communal

Dans le bulletin de juillet 2016 nous avons longuement évoqué, à l'aide de graphiques, les évolutions budgétaires constatées depuis 2012, tant au niveau des dotations de l'état que des allocations compensatrices ou des impôts locaux.

En effet, les dotations de l'état s'inscrivant dans les recettes de fonctionnement diminuaient. Les charges à caractère général ainsi que celles liées au personnel augmentaient, deux grands postes des dépenses de fonctionnement.

Cette année encore, l'élaboration du budget a été particulièrement difficile car il a fallu faire face à de nouvelles dépenses, prévisibles pour certaines, mais non prévisibles pour d'autres.

Ainsi au **niveau scolaire**, à hauteur de :

- 5 000 € pour la classe de découverte
- 895 € pour la charge de la commune d'Egletons

- 4 600 € pour les fournitures scolaires. Cette somme a été doublée par rapport aux années précédentes et résulte de l'accroissement des effectifs scolaires (environ 80 enfants seront scolarisés à la rentrée de septembre) et également d'un renouvellement des manuels des enseignants.



Autre charges générales :



La commune financera à nouveau cette année pour le même montant de 3 600 € le feu d'artifice tiré à l'occasion de la fête votive, le repas des anciens pour 3 000 € et la participation triennale à Notre Village (agenda 21) pour 2 500 €.

Ainsi le conseil municipal a souhaité maintenir ces liens de convivialité pour les deux premiers montants, certes modestes, mais qui permettent de maintenir une unité au sein de notre population.



Les charges de personnel :

Les charges de personnel explosent cette année également. Ainsi nous avons budgété pour 2017, 294 500 € contre 280 300 € en 2016 et 279 004 € de réalisé, soit une augmentation de 5.5%.

Cette inflation est due à 3 éléments :

- Une augmentation de 0,6 % du point d'indice de tous les agents à partir de février 2017
- Une réorganisation de la grille de rémunération des agents de la fonction publique
- Le Glissement Vieillesse Technicité des agents (augmentation en fonction de l'ancienneté ou des diplômes acquis).



Afin de limiter cette augmentation, le conseil a décidé de ne pas remplacer les agents techniques pendant leurs congés protocolaires. Cette mesure permettra une économie d'environ 5 000 €.

Côté recettes, le conseil a également décidé de facturer les frais de scolarité aux communes du Jardin et de Champagnac-la-Noaille, soit 750 € par enfant et par année scolaire.

Une augmentation des taxes ménages était également inévitable. Celle-ci s'est concentrée sur la taxe d'habitation et le foncier bâti.

Ainsi le budget de Fonctionnement s'équilibre à 523 698 € en hausse de 0,03 % par rapport au réalisé de 2016.

Budget investissement :

BUDGET INVESTISSEMENT 2017

DEPENSES		RECETTES	
Solde Exécution 2016	54 012,00	Virement Fonctionnement	2 635,00
Emprunts	63 670,00	Excédent de fonctionnement	47 084,00
Reste à Réaliser 2016 (travaux école)	22 787,00	Subventions programmes 2016	60 605,00
Matériel alternatif aux pesticides	14 675,00	Subventions pour matériel alternatif	9 645,00
Réseau eaux pluviales RD 10	34 800,00	Subvention réseaux RD 10	8 700,00
école numérique	4 080,00	Subvention école numérique	2 720,00
véhicule	4 000,00	Emprunt (équilibre)	38 979,00
Divers	9 260,00	Récupération TVA	24 892,00
		vente de terrain	10 000,00
		Divers	2 024,00
TOTAL	207 284,00	TOTAL	207 284,00



La vie des associations



Association des Parents d'élèves :

L'école de Montagnac-Saint-Hippolyte voit ses effectifs augmenter d'année en année. Aussi, au regard du nombre d'élèves prévu pour la prochaine année scolaire, et afin d'accueillir nos enfants dans les meilleures conditions, l'école a sollicité un demi-poste supplémentaire.

Par ailleurs, la communauté de communes ouvre cet été les portes d'un nouveau centre d'accueil sur notre commune. Par conséquent, les élèves pourront bénéficier d'un système de garde pendant les vacances scolaires et continuer de profiter d'une garderie après le temps scolaire. L'APE se réjouit de la réalisation de ce projet.

Quant aux activités de l'APE, voici un petit bilan de ce début d'année :

Bourse aux vêtements : Elle a eu lieu le dimanche 21 mai. Nous tenons à remercier tous les donateurs qui nous ont permis de proposer aux visiteurs un large choix de vêtements et objets à seulement 2 euros. Cette année, tous les invendus ont été versés à la Croix Rouge. Aussi, nous vous informons que nous récupérons vos dons tout au long de l'année sur simple appel téléphonique.

Récupération de ferrailles : Depuis maintenant 3 ans, dans le cadre de la semaine du développement durable et en association avec la mairie, l'APE organise une journée de ramassage de la ferraille. En effet, le dimanche 11 juin nous sommes passés dans les maisons ou entreprises recensées par la mairie afin de récupérer la ferraille (tôle, électroménagers, charrues, vélos...). Toute la ferraille récupérée a été revendue et a permis à notre association de financer une partie du voyage de fin d'année. Un coup de chapeau aux bénévoles qui ont travaillé dur sous une journée très ensoleillée !! Nous vous informons que l'opération sera renouvelée l'année prochaine pour la journée de l'environnement. Ça sera l'occasion de vous débarrasser de votre ferraille !!

Voyages scolaires : la classe de maternelle est partie le vendredi 2 juin au Parc du Reynou au Vigen pour une belle journée organisée autour des animaux et de la nature.

Les élèves du cycle 2 sont, quant à eux, partis visiter, le mardi le 6 juin, les grottes du Roc de Cazelle (près de Sarlat). A cette occasion, les enfants ont pu découvrir le savoir-faire des hommes préhistoriques et sont tous revenus avec un beau souvenir de leur atelier préhistorique (...).

Enfin les plus chanceux sont les élèves du cycle 3 qui sont partis en séjour d'une semaine à Chamonix. C'était un voyage extraordinaire et certains élèves ont découvert les plaisirs de la montagne. Entre ski, visites et balades (mer de glace, aiguille du midi, raquettes..) et jeux (théâtre, rallye photos...), ils sont revenus enchantés avec des souvenirs pleins la tête !!!



Juillet 2017

Grâce à l'investissement des maîtresses, à la participation financière de la mairie, du conseil général et aux bénéfices réalisés lors de nos différentes manifestations, l'école peut organiser environ tous les 3 ans un séjour d'une semaine à la mer ou à la montagne. Ainsi, chaque élève bénéficie d'un grand voyage au moins une fois pendant sa scolarité au sein de l'école de Montagnac-Saint-Hippolyte.

Feu de la Saint-Jean : Chaque année l'APE participe avec un grand nombre d'associations à l'organisation du feu de la Saint-Jean. Toutefois, cette année, les élèves ont participé au spectacle. En effet, ils ont chanté, en avant premières du groupe « ça fout le vertige », les chansons apprises lors de l'activité périscolaire.

Fête de l'école : Elle s'est déroulée, le vendredi 30 juin, autour d'un spectacle proposé par les maîtresses et très bien orchestré par tous les enfants pour le grand bonheur des spectateurs.

Journée conviviale : Afin de clôturer l'année en beauté, l'APE a proposé à tous les élèves, accompagnés de leurs parents, une journée détente le samedi 1er juillet, pour un moment de convivialité avant le départ pour les grandes vacances.

Pour information, nous rappelons, qu'au-delà de la participation aux activités scolaires (piscine, théâtre, cinéma..), l'APE a également en charge la gestion de la cantine scolaire et contribue à l'achat de matériel (fournitures scolaires, jeux pour l'école et la garderie...).

Remerciements : l'APE tient sincèrement à remercier toutes les personnes, les entreprises, les commerçants, la mairie et autres collectivités ainsi que les bénévoles qui ont contribué à la bonne réussite des manifestations de par leurs dons (vêtements, ferraille, lots, dons, subvention..) ou encore participation aux manifestations (loto, Noël, bourse, journée de l'environnement, ...).

Un clin d'œil particulier aux parents d'élèves qui ont œuvré, pendant de nombreuses années, au sein de l'association et qui partent vers de nouveaux horizons. Nous leur souhaitons une bonne continuation.

Pour tous renseignements, veuillez contacter l'APE au 06.18.94.00.82.

Bonnes vacances à tous.

Les membres de l'APE.





Juillet 2017

Amicale Laïque de Montagnac :



Classement de l'équipe au 13/06/2017

N°	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	BP	BC	Diff
1	LONZAC	67	18	16	1	1	70	11	59
2	VIGNOLS-VOUTEZAC	54	18	11	3	4	36	25	11
3	MONTAGNAC	49	18	9	4	5	36	29	7
4	ST-MARTIAL-DE-GIMEL	48	18	10	1	6	44	28	16
5	SORNAC	40	18	6	4	8	28	31	-3
6	TREIGNAC	40	18	7	1	10	33	39	-6
7	TURCS-D'USSEL	37	18	6	5	7	24	30	-6
8	SEILHAC	36	18	5	3	10	30	49	-19
9	ST-ANGEL	33	18	4	3	11	29	54	-25
10	VITRAC-CORREZE	27	18	2	3	13	12	46	-34

C'est par une victoire 4 à 3 contre une vaillante équipe de Treignac que l'ALM en termine avec sa saison. Ce résultat positif conjugué à la défaite de St Martial propulse Montagnac à la 3^{ème} place du championnat.



L'ensemble des licenciés remercie Daniel Cantat qui officiait comme arbitre depuis de nombreuses années et qui raccroche le sifflet à la fin de cette saison.



Juillet 2017

EQUIPE VETERAN :

Une ambiance conviviale qui place le foot au second plan. C'est ainsi que l'on pourrait résumer l'objectif de cette équipe des « seniors » de L'ALM

Cela se passe toujours de la même façon. Un rendez-vous fixé le jeudi soir. Un petit match amical entre anciens. Et cela se termine toujours autour d'une table pour un repas convivial.

Nos vétérans ont disputé quatre matchs cette saison et auront pour objectif d'en disputer le double la saison prochaine.

N'hésitez pas à les rejoindre. Renseignements auprès de Raymond POUMEYROL au 06 87 92 11 67.

ANIMATION :

Plus de cent personnes étaient réunies samedi 5 novembre à Montagnac pour déguster la choucroute et une soixantaine le week-end de Pâques pour la soirée Espagnole.

La saison s'est terminée par une sortie en famille à la découverte de la cité du vin à Bordeaux.

BUREAU 2017-2018 :

Lors de l'AG du samedi 17 juin, un nouveau bureau a été élu :

Président : Patrick Portron

Vice président : Antoine Bourrier et Benjamin Anhalt

Secrétaire : Patricia Berche

Secrétaire adjoint : Audrey Vieillefont

Trésorier : Cyril Sourdeix

Trésorier adjoint : Philippe Hanneton





Juillet 2017

Foyer Rural :

Une centaine d'adhérents ont participé aux diverses activités du foyer cette année.

Parmi celles ci, une vingtaine de personnes se sont retrouvées 2 fois par mois autour de Jeanine pour revisiter notre belle langue limousine et l'année s'est terminée par un repas convivial avec les participants du cours d'anglais : « Yes per mon arm ».

Quant au yoga, c'est une quarantaine d'adeptes qui se sont répartis sur les deux séances hebdomadaires.

Il y a aussi eu les échanges hebdomadaires en ping-pong et les randonnées mensuelles du dimanche avec Martine et Jocelyne, sans oublier les séances de gym du lundi soir.

Les activités reprendront en septembre et vous serez informés des dates exactes. N'hésitez pas à contacter les responsables pour des renseignements complémentaires ou proposer des choses nouvelles. Nous vous attendons nombreux. Vous pouvez nous retrouver sur facebook.

(<https://www.facebook.com/Foyer-rural-de-Montaignac-Saint-Hippolyte-407954579326857/>)



Randonnée



Ping-pong



YOGA



Occitan



Juillet 2017

ACTIVITES DU FOYER RURAL

Contact : 06 09 88 35 96 ou 06 81 40 25 61

LUNDI 20 h 15 GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Responsable : Martine FAUGERAS 05.55.27.65.28



MARDI 18 h 30 -20 h PING PONG

Responsable : Viviane FABRE-LAJOINIE 06.79.05.38.45



MERCREDI 17 h YOGA

Responsable : Fanny MARLIANGEAS 06.87.14.12.50



MERCREDI 20 h 30 (une semaine sur deux) OCCITAN

Responsables : Annie et Bernard TOURNEIX 05.55.27.64.90



JEUDI 17 h 15 YOGA

Responsable : Fanny MARLIANGEAS 06.87.14.12.50



JEUDI 19 h (une semaine sur deux) ANGLAIS

Responsable : Viviane FABRE-LAJOINIE 06.79.05.38.45



DIMANCHE 14 h (2ème dimanche du mois) MARCHE

Responsables : Martine FAUGERAS 05.55.27.65.28 Jocelyne BOILEAU 06.76.14.29.19



THEATRE Contact : jeanpaul.ledunois@sfr.fr

Reprise des répétitions en janvier



Juillet 2017

Frédéric BOBIN en concert :

Samedi 13 mai 2017 Foyer de Montagnac Saint Hippolyte.

C'est dans une très bonne ambiance, devant 80 personnes, que Frédéric BOBIN accompagné à la contrebasse par Mickaël COINTEPAS, a interprété une quinzaine de ses chansons composées en totale complicité avec son frère Philippe.

Le public a été véritablement conquis par la qualité des textes merveilleusement mis en musique. La virtuosité et la gentillesse des musiciens a fait le reste.

Un artiste à suivre, à voir et à revoir.



Théâtre :

Cette année, la troupe théâtre de Montagnac a proposé son nouveau spectacle : une première partie mettant en scène les plus jeunes dans une pièce intitulée PANIQUE CHEZ LES CURISTES, rythme soutenu exerçant les plus jeunes à développer leur capacité à incarner des personnages dont ils ont pu eux mêmes choisir la caricature !!, puis, une pièce plus énigmatique DEFI DE FILLES, où les personnages féminins se mettent en tête de recruter des hommes pour leur prochaine pièce.... finalement, avec l'apparition de PIERROT et ARLEQUIN venus pour nous à Montagnac, les filles auront relevé le défi !! ...Bien entendu, nous n'oublierons pas la fameuse farce paysanne, plus moderne cette année, laquelle, a comblé, comme à son habitude, un grand nombre de nos spectateurs.

La deuxième partie a été mise en scène par l'équipe, sur la base de brèves de comptoir, et de courtes pièces, dans l'atmosphère du CAFE DE LA GARE. Une ouverture de rideau sur 1 h 30, toute la troupe s'est investie sur ce projet inhabituel pour un rendu final plus audacieux, mais surtout inattendu pour bon nombre de spectateurs !!

Gageons que le spectacle 2018 suivra cet élan pour continuer à explorer de nouveaux horizons !

Ps : DÉFI DE FILLES 2018....nous cherchons toujours des hommes pour l'an prochain !!





Les pages pratiques

Les urgences et numéros utiles :

15	S.A.M.U	05.55.27.88.54	KINE MIGINIAC
17	GENDARMERIE	05.55.93.01.89	KINE CROS AUBRY
18	POMPIERS	05.87.49.58.91	KINE Maison médicale
112	URGENCE (Europe)	05.55.93.37.55	LABORATOIRES ASSOCIES
115	SECOURS SANS ABRIS	05.55.93.03.30	INFIRMIERS CAB.
119	ENFANCE MALTRAITEE	05.55.93.32.91	INFIRMIERS SCM
		05.55.93.05.38	VETERINAIRES
05.56.96.40.80	CENTRE ANTI-POISON	39 39	ALLO SERVICE PUBLIC
08.10.33.30.19	DEPANAGE EDF	08.00.84.08.00	SIDA INFO SERVICE
08.10.43.30.15	DEPANAGE GDF		

Ramassage des ordures ménagères :

Les ordures ménagères sont ramassées le **jeudi matin**.

Les sacs jaunes (distribués en Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, le **jeudi matin**, aux dates suivantes, pour le 2nd semestre 2017 :

- ◆ 13 et 27 Juillet
- ◆ 10 et 24 Août
- ◆ 07 et 21 Septembre
- ◆ 05 et 19 Octobre
- ◆ 02, 16 et 30 Novembre
- ◆ 14 et 28 Décembre.



Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.

Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

Des **containers** sont à votre disposition :

- ◆ Verre : place de la Chapelle, place de la Mairie et à Saint Hippolyte;
- ◆ Papier : place de la Mairie.
- ◆ Emballages : place de la Mairie
- ◆ Vêtements, sacs : place de la Mairie

Tournées de **collecte des encombrants** en porte à porte sur simple appel au 05.55.93.00.93 enregistré avant le jour programmé de la collecte. Soit le 1er **vendredi** de chaque mois du 1er avril au 31 oc-

Horaires **déchetterie** de Rosiers d'Egletons :

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

05.55.93.35.01.



Les pages pratiques

La boulangerie est ouverte de 8 H 00 à 12 H 30 du mardi au dimanche.



Pharmacies de gardes :

Il n'existe plus de planning de garde.

En cas de besoin, veuillez composer le numéro de la pharmacie Valade au 05.55.93.10.44. qui vous indiquera la pharmacie de garde. Les gardes débutent le samedi à 19 h 00 et se terminent le samedi suivant à 14 h 00.

Vous pouvez également aller sur le site : www.3237.fr ou composer le 32.37.



L'épicerie « Au Panier Malin », est ouverte du mardi au samedi de 7 H 15 à 12 H 30 et de 16 H 00 à 19 H 30.

Le dimanche, de 8 H 00 à 12 H 30 et de 17 H 00 à 19 H 30.

Le lundi, de 8 H à 12 H 30

Le transport à la demande pour Egletons :

Réservation au 05.55.17.91.19

- ◆ Tarif : 2 € le trajet
- ◆ Horaires d'arrivée et de départ à Egletons :
 - Mardi : arrivée 9 h 00 - départ 11 h 30
 - Mercredi : arrivée 14 h 30 - départ 17 h 00
 - Vendredi : arrivée 9 h 00 - départ 11 h 30



Juillet 2017

Programme de la Fête 2017

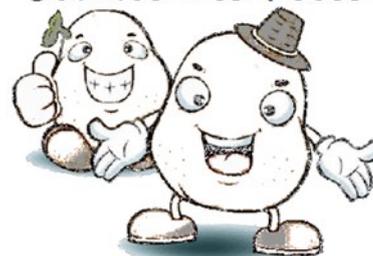
Le Comité de la Fête de Montagnac organise sa fête du Milhassou :

Samedi 29 juillet

Journée champêtre

- * 9 h 00 : Marché campagnard, mini-ferme, vente et exposition d'animaux de basse cour, exposition de matériels agricoles anciens, pêche à la truite, balade en poney
- * 13 h 30 : Concours de pétanque en doublettes dans le parc du château
- * 14 h 30 : Animation avec « les amis de la bourrée de Saint Privat » jeux champêtres, lancer de bottes de paille, etc...
- * 18 h 00 : Marché du terroir
- * 21 h 00 : Concert rock avec « UPDATE »

Comité des Fêtes



MONTAGNAC SAINT HIPPOLYTE



Dimanche 30 juillet

- * A partir de 9 h 00 : vide grenier (droit de place 2 €)
Vente de milhassous, tourtous
- * 10 h 00 : Course pédestre : « Les foulées du Milhassou »
(5 et 10 km)
- * 11 h 30 : Apéritif musical avec l'orchestre de rue Machin'sax
- * 12 h 30 : Restauration rapide
- * 16 h 00 : Défilé de chars
- * 17 h 00 : Concert avec « Jetfanés »
- * 20 h 00 : Soirée repas à l'italienne sur réservation suivi d'un spectacle « the Mamirettes Légend' Show »



Lundi 31 juillet

- * 22 h 30 : Bataille de confettis et grand feu d'artifice
- * 23 h 00 : Bal animé par Hot Night Evenement



Une Fête Foraine durant les trois jours.

Venez nombreux participer à ce moment de convivialité dans notre commune.

Pour vos réservations, vous pouvez nous contacter à ces numéros :

05 55 27 61 53 et 06 37 48 75 57 Course pédestre : 06 29 82 83 90